



Sites de la région parisienne 04 mai 21 #158

Politique Salariale 2021 : des avancées significatives obtenues par le dialogue social

Suite à la 4ème et dernière réunion de négociation, **l'enveloppe globale atteint 1,9%** (au lieu de 1,5% en cas d'absence d'accord) **auxquels il faut ajouter plusieurs mesures complémentaires qui permettront de distribuer un budget supérieur à 2%**, chiffre qui se situe en tête de peloton dans les entreprises de la Métallurgie et dans le groupe Airbus.

Une enveloppe globale qui dépassera 2% et des mesures spécifiques et inédites pour les jeunes

La Direction semble avoir entendu nos arguments et compris l'enjeu de cette négociation suite à l'entretien que **FO** et CFE-CGC ont obtenu lundi 3 mai (cf notre courrier). Son ultime proposition s'améliore de façon significative. Si les propositions de mesures vis-à-vis des jeunes embauchés progressent, nous déplorons qu'elles ne concernent pas l'ensemble des jeunes. **FO** rappelle les attentes des jeunes en termes de motivation, reconnaissance et perspectives d'évolution de carrière.

FO acte la reconnaissance des problématiques liées aux salaires notamment à l'embauche et revendique que l'analyse des salaires d'embauches soit partagée avec les partenaires sociaux avant la fin d'année.

Ingénieurs et cadres :

- AG : 0,7% au 01/07/21 ;
- AI et Promotions : 1,2% de budget au 01/09/21 dont un minimum de 0,25% pour financer les promotions ;
- Mesures complémentaires pour les jeunes P1 et P2 qui concerneront plus de 500 d'entre vous avec +40€ voire une mise à la RMG avant AG/AI ;
- Pour les cadres IIIBEX/IIIC, le budget sera limité à 1,5%, tout en AI (nota : la prime Covid de 600 € vous sera finalement versée via la Participation).

Mensuels (non-cadres) :

- AG de 0,9% au 01/07/21 ;
- AI et Promotions : 1% de budget au 01/09/21 ;
- Mesures complémentaires : plancher d'AG à 30€ qui concernera 491 mensuels sur 707 ;
- Coup de pouce de 1% pour les - 35 ans embauchés entre mars 2019 et décembre 2020 ; passages cadre au 01/07/21.

* AG = Augmentation Générale ; AI = Augmentation Individuelle

FO se félicite d'avoir été entendu sur sa demande d'un mécanisme de compensation sur les augmentations individuelles mises en œuvre en septembre 2021 et non en juillet, sous la forme d'une **prime exceptionnelle équivalente à 2 mois d'AI**, versée en septembre pour les personnels concernés.

Cette 4ème proposition permet à minima de garantir le maintien de pouvoir d'achat pour tous (prévision 2021 de 0.6% selon loi de finance) et permet aussi la reconnaissance individuelle mais nous regrettons la différence d'enveloppe entre les cadres IIIBEX/IIIC et les autres salariés.

FO attend le texte de l'accord prévu pour une relecture mercredi 5 mai et consultera ses conseils syndicaux.

FO, nos emplois, nos salaires



Flashez-moi
pour
télécharger
l'appli



www.fo-airbus-ds-rp.fr

Vos élus (CSE ex CE) : Daniel Montoya (Bezons) - Stéphane Houillez (Elc) - Philippe Charruyer (Elc) - Stéphanie Assimon (Elc) - Marc Lemaire (Elc) - Arnaud Colin (Bezons) - Florence Thomas (Elc) - Yann Burdeyron (Elc) - Lynda Benhabane (Elc) - Bertrand Besse (Elc)
Représentants de la Vie Sociale (ex DP) : Meily Luy Botteau - Nadège Zitouni
Délégués : Frédéric Planche (Dél Syn Central) - Jean Damien Bloquet (coordinateur adj FO Airbus) - Grégory Vernon (Dél. Syn en charge de la section) - Marc Lemaire - Stéphanie Assimon
fometapole@airbus.com